

Lorsque nous examinons cette motion et les accusations au sujet de la dégradation des services survenue aux postes au cours des six dernières années nous pensons aux complications et aux problèmes de la technique moderne, à la rapidité du progrès et au point où nous en sommes au XX^e siècle. Changement ne veut pas dire désordre; cela veut dire un bouleversement extraordinaire. Cela veut dire aussi que les gens doivent pouvoir s'adapter. Je pense que le XX^e siècle est synonyme de changement. Le «Choc du futur» décrit certainement très bien les terribles complications que le progrès entraîne.

Je déduis de cette motion qu'on nous propose de refuser l'automatisation, de refuser ce genre de progrès et de revenir au bon vieux temps; mais le bon vieux temps n'était pas bon du tout. Les services postaux étaient mauvais, pas aussi bons qu'aujourd'hui. Pouvez-vous imaginer que l'on dise: «Restons-en au même point»? Dire qu'au Canada, nous devrions en rester au petit bureau familial, où les gens peuvent venir bavarder, où il n'y a pas d'automatisation, c'est un argument qui n'est ni direct ni acceptable. Ce serait refuser de reconnaître tous les problèmes auxquels nous faisons face en tant que gouvernement aujourd'hui. Pouvez-vous imaginer ce qui arriverait si cette attitude était un jour adoptée, comme le propose, semble-t-il, l'opposition officielle? Pouvez-vous imaginer la situation terrible dans laquelle se trouveraient les bureaux de poste dans une décennie? Nous ne pourrions tout simplement pas répondre aux exigences de l'entreprise moderne.

Nous devons être sensibilisés au problème et nous rendre compte aujourd'hui qu'il faut faire des changements même s'ils nous dérangent. Si nous ne le faisons pas, nous refusons la possibilité de régler la situation de demain, car je ne puis imaginer quels progrès technologiques demain nous apportera en fait de changements qui amélioreront la situation et qui aideront les gens, tout en nous confrontant à des problèmes touchant le nombre d'employés et d'autres services particuliers. En ce qui concerne le problème de la diminution des services postaux de six à cinq jours, je pense que tous, des deux côtés de la Chambre, ont vu prendre la décision à regret. Le service a été réduit et lorsqu'on vient chercher son courrier à un certain moment, comme le font toutes les ménagères, on a toujours tendance, quelle que soit la qualité du service, à se plaindre et à accuser les postes de ne pas fournir le service auquel on est habitué.

Je sais que des gens ont été mécontents de ne plus pouvoir aller chercher leur courrier le samedi. Il y a eu diminution du service. Des charges de travail grandissantes ont fait surgir des problèmes, quand un tas de lettres d'affaires arrivées en masse au bureau de poste en fin de semaine grossissaient le volume du courrier du lundi. J'aimerais aussi que le restaurant parlementaire ouvre à cinq heures tous les jours. J'aimerais que ma secrétaire soit à ma disposition le soir lorsque je suis ici et que je veuille aller travailler en vitesse à mon bureau. Toutefois, il nous faut être directs et réalistes.

Nous discutons d'économique et nous discutons d'une société moderne. Nous discutons de changements qui doivent être faits même si nous faisons toujours à regret les changements qui peuvent entraîner une réduction des services dont nous profitons. Lorsqu'il est économiquement plus logique de réduire un service, de le rendre plus efficace et de diminuer la longueur de la période de travail, dans ce cas c'est assumer nos responsabilités gouvernementales de prise des décisions qui sont dans le meilleur intérêt de la population et qui sont les plus économique-

Bureau de poste

ment saines que de le faire, surtout de nos jours où les dépenses du gouvernement grimpent rapidement.

Lorsqu'il est question de hausse des tarifs postaux, nous revenons plusieurs années en arrière, à l'époque où M. Kierans, auquel a fait allusion je crois tout à l'heure le député de Victoria-Haliburton (M. Scott), était député à la Chambre. Il est vrai que les coûts ont considérablement augmenté; toutefois, un des plus grands problèmes que j'ai à l'heure actuelle, et je suis certain que d'autres députés l'ont également, est d'essayer de faire comprendre à mes commettants comment sont réparties les responsabilités et où va l'argent qu'ils paient en impôts. Je me trouve devant le problème confus de déterminer avec exactitude où l'argent est allé pour pouvoir dire s'il est bien ou mal dépensé.

Au ministère des Postes, nous ne touchons pas des recettes additionnelles en demandant tant pour les timbres en sorte que nous pouvons transporter cet argent dans un autre ministère. En réalité, même si les tarifs postaux ont augmenté, il reste que le coût total n'est pas absorbé ou acquitté par les recettes provenant de la vente des timbres ou de la livraison du courrier. Une partie encore importante des fonds provient des recettes fiscales. Bien sûr, c'est ainsi que doit se comporter le gouvernement. C'est important pour moi de constater que plus nous pouvons préciser à l'intention des contribuables où leurs dollars sont dépensés, pour qu'ils puissent décider si cela en vaut ou non la peine, meilleure est notre position.

Je le répète, c'est bien facile d'élever la voix pour attaquer Bell Canada à cause d'un ennui au sujet d'un appel, ou d'attaquer le service de l'impôt sur le revenu parce que ce n'est pas un service agréable, ou d'attaquer les Postes parce que vous avez expédié du courrier pendant des années sans aucun ennui, mais qu'un bon jour une lettre adressée à la tante n'est pas arrivée à temps; mais les tarifs ont été augmentés pour aider à équilibrer les frais actuels de ce service. Personne n'est assez naïf pour s'imaginer un instant que les coûts n'ont pas augmenté partout et les coûts de ce genre de service ont augmenté eux aussi.

Le ministère des Postes a encore beaucoup besoin de personnel. Il a un grand nombre d'employés qui ont demandé de meilleurs traitements et le gouvernement a jugé qu'il lui fallait les relever, ce qui a haussé les coûts. Le coût du transport a grimpé rapidement et il est certain qu'il faut en tenir compte et que le prix du service doit s'en ressentir. Je pense qu'il est ridicule de prétendre que les services ne coûtent pas cher. Je crois que ces nouveaux tarifs postaux reflètent dans une certaine mesure cet accroissement des frais, et je pense que l'on a tort de dire au public qu'il n'aura pas à payer plus s'il ne paie pas plus de droits d'affranchissement. Il faudra qu'il paie. S'il paie en partie sous forme de timbres, ce sera au moins ceux qui utilisent les services qui paieront l'augmentation des frais.

Ces six dernières années, quand je travaillais pour les media et que je recevais beaucoup de courrier, et que j'en envoyais également beaucoup, et maintenant que j'ai à me renseigner et à renseigner les autres rapidement, pour essayer de régler certains problèmes, je me rends compte que nous avons certainement l'un des systèmes postaux les plus efficaces du monde.

● (1620)

Si nous voulons rester à la hauteur, nous devons innover. Les Postes ont beaucoup innové. Elles ont essayé de se maintenir, de restructurer, de regrouper et de ne pas entreprendre quelque chose sans aller jusqu'au bout pendant les mois, les années, que durent certains programmes.